

ACTIVITÉ 2021 NORD

Le Marché Foncier Rural

Les chiffres clés

Nombre de ventes 5 519

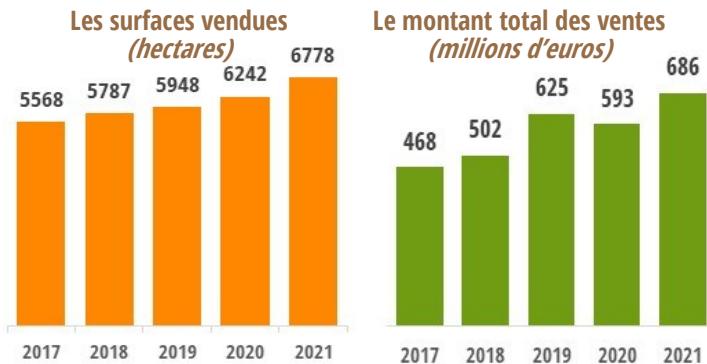
En hausse de 18% par rapport à 2019

Surface mise sur le marché 6 778 ha

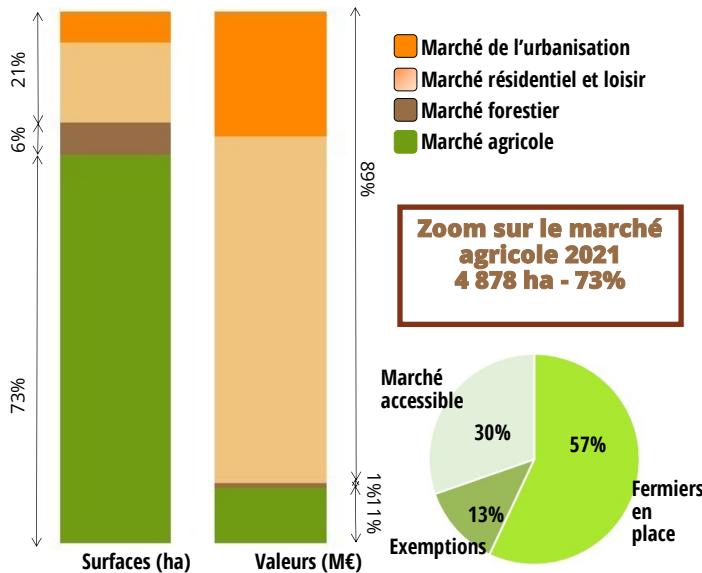
En hausse de 14% par rapport à 2019

Valeur totale des ventes 686 299 millions d'euros

En hausse de 10% par rapport à 2019



Les surfaces vendues et le montant total des ventes par type de marché foncier en 2021



Le Marché Sociétaire

Données 2020



L'Activité

Les acquisitions

- 660 ha en 102 actes soit 13,5% du marché agricole départemental
- 85% des acquisitions réalisées à l'amiable
15% par exercice du droit de préemption, pour l'installation, le maintien de l'agriculture, la consolidation des exploitations agricoles et la protection de l'environnement

L'intermédiation locative

4 cessions complètes d'exploitations agricoles
151 ha transmis par la voie locative

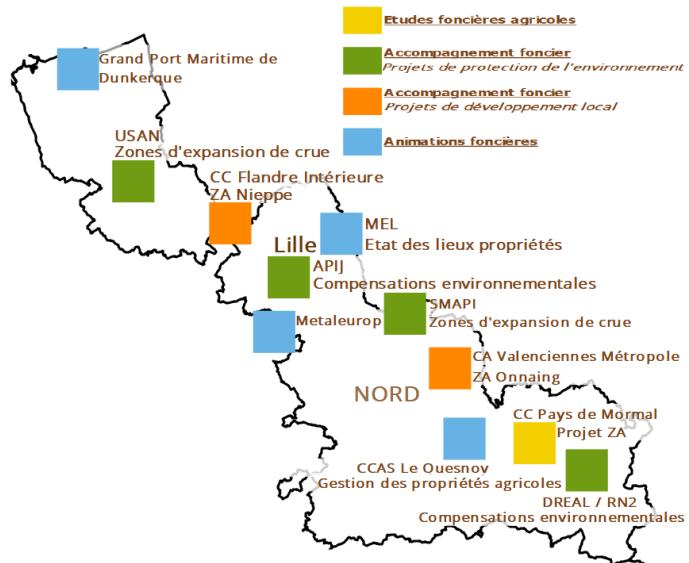
La gestion du patrimoine

La CMD (Convention de Mise à Disposition), un outil souple et sûr pour une mise en valeur temporaire du foncier
301 ha - 47 CMD - 75 baux Safer

La réserve foncière

18 conventions de réserves foncières avec les collectivités locales et territoriales pour 410 ha
Ces biens sont loués essentiellement sous convention précaire annuelle au profit de 78 agriculteurs

Missions de conseils et d'assistance aux territoires



LES ATTRIBUTIONS DE BIENS

534 ha en 78 actes

378 candidatures enregistrées
72 attributaires soit 5 candidats en moyenne par attribution



L'INSTALLATION DES JEUNES AGRICULTEURS

9 projets accompagnés dont 1 en production légumière
42 % des surfaces



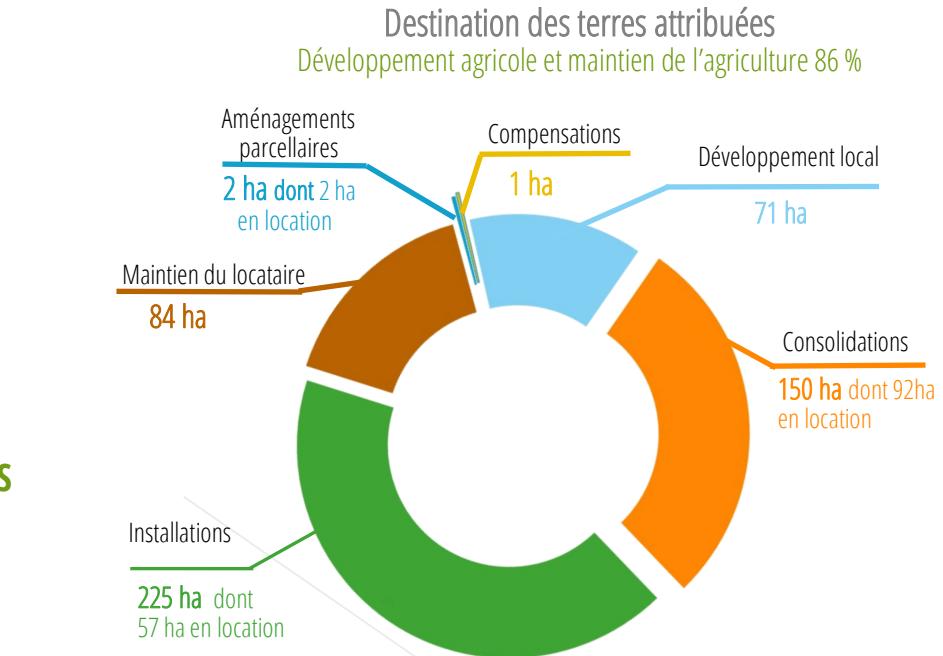
Zoom sur une installation réussie à Steenwerck



Fin 2019, la Safer lance un appel à candidature portant sur un ensemble d'une surface de 24 ha, comprenant des bâtiments d'exploitation, du matériel, des pâturages et des terres de labour. Le tout est basé sur la commune de Steenwerck, située à 25 km au nord-ouest de Lille, à 55 km au sud-est de Dunkerque et s'étendant le long de la Lys. 29 candidats postulent sur le dossier dont Florent. Ce jeune agriculteur souhaite s'installer en polyculture et élevage de volailles, labellisé Label Rouge.

LA CONVENTION DE PORTAGE

Florent a pour cela sollicité la mise en place de la convention de portage Safer/Crédit Agricole pour une partie du foncier. Le portage du fon-



cier libre non bâti pour des agriculteurs bénéficiant de la DJA (Dotation Jeune Agriculteur) hors cadre familial est un dispositif qui permet aux jeunes qui veulent s'installer d'acheter des terres agricoles sans s'endetter fortement dès le départ, ce qui pourrait nuire à la réussite de leur projet et au développement futur de l'exploitation.

Chaque dossier fait l'objet d'une concertation entre la Safer et le Crédit Agricole, le jeune pouvant acquérir une partie des terres en plus de la superficie couverte par le portage. Le Crédit Agricole accorde ensuite un prêt à la Safer et celle-ci passe une convention d'occupation précaire des terres avec le jeune agriculteur. Autrement dit, elle les lui loue pour qu'il puisse les exploiter.

Au bout de 5 ou 10 années, le jeune peut acquérir les terres au prix décidé lors de son engagement dans la démarche. Les loyers versés sont alors déduits.

d'exploitation et 2 en installation dont Florent. Ce dernier est aujourd'hui propriétaire des bâtiments en son nom propre, du matériel, ainsi que de 8 ha de terres.

Les 6 ha restants sont la propriété de la Safer. Ils sont mis en location à Florent pour une durée maximale de 10 ans dans le cadre de la convention Safer/Crédit Agricole et lui seront revendus à l'issue de ce portage.

UNE INSTALLATION REUSSIE

Grâce à cet outil de portage, la Safer a pu installer un jeune agriculteur. Actuellement, Florent prévoit la création d'un poulailler et aménage le bâtiment aux fins de conditionnement et de stockage.



LES DÉCISIONS D'ATTRIBUTION

A l'issue du Comité Technique départemental, 4 candidats ont été retenus : 2 en consolidation

Vos interlocuteurs dans le Nord

Conseillers fonciers :

Thibault HUYGHE - 06.78.75.74.97
Marion PRUNEVROLLES - 06.48.05.50.87
Stéphane GONTHIER - 06.71.03.78.73
Valentin CLOOTS - 06.38.21.09.69

Appui aux Conseillers fonciers : Valentin ADENOT - 06.38.21.09.26

Chef du Service opérationnel :

Jean-Baptiste MADOUX - 06.82.64.18.27

Président du Comité Technique : Damien CARLIER

Président de la Commission Locale :

Francis VERMERSCH

Missions de Conseils et d'Assistance aux Territoires

Chargé de mission et d'opérations foncières :

Bertrand DONZE - 06.73.70.68.16

Juliette DUFOUR - 06.38.29.09.74

Amélie LECOCQ - 06.84.51.40.87